



# Formation URBA07

## Conserver son patrimoine foncier

### Public

- Élus
- Professionnels de l'aménagement (promoteurs, aménageurs et bailleurs sociaux)
- Particuliers

**Durée :** 0,5 jour

**Prix :** 500 € HT/pers.

**Tarif dégressif à partir de 3 participants**

### Objectifs opérationnels

#### Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Déterminer si une parcelle est constructible ou non
- Définir les possibilités de construction
- Connaître les acteurs (qui renseigne, qui conseille et qui instruit ?)
- Établir les demandes d'autorisation d'urbanisme
- Maîtriser l'évolution dans le temps du droit à construire d'une parcelle

### Contenus

- Se renseigner sur les possibilités de construire :
  - auprès de qui ?
  - dans quel document ?
- Extraire l'information utile dans le

document d'urbanisme

- Certificat d'urbanisme : qu'est-ce que c'est ?
- Distinguer Certificat d'Urbanisme d'Information et Certificat d'Urbanisme Opérationnel
- Répondre à un avis négatif des services instructeurs en ajustant

son projet

- Mettre en place une veille foncière afin d'éviter la perte des droits (connaître les délais, les possibilités de prolongation des droits et l'évolution des documents d'urbanisme locaux)

### Formateurs

#### Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



**Urbaniste senior**  
Urbaniste confirmé